

Belgique

L'automne chaud d'outre-Quévrain

Lors de l'automne 1993, la Belgique fut secouée par une vague de grèves inter-professionnelles d'envergure, la plus grande action syndicale contre un plan d'austérité et de démantèlement d'acquis sociaux depuis le début des années 80, mené contre un gouvernement de centre-gauche. Nous retrouvons là une mobilisation du même type que celles ayant eu lieu en Espagne, en Italie ou en Allemagne : elles soulignent le maintien d'une capacité de résistance des salariés dans un contexte défensif marqué par la récession, le chômage massif et l'offensive politique et idéologique de la droite.

Tout comme dans d'autres pays européens, le gouvernement de coalition chrétien-démocrate et socialiste a voulu élaborer à la rentrée de 1993 un «pacte social» associant patronat, syndicats et gouvernement. Les mesures proposées comprenaient notamment une modification de l'index assurant une hausse des salaires proportionnelle aux hausses du coût de la vie ; un blocage des salaires pour 95-96; des diminutions des allocations familiales; des coupes dans les allocations de chômage; la mise sur pied d'un système de petits boulots de type «T.U.C» obligatoires après 2 ans de chômage ; etc. Toute cette panoplie s'ajoutait aux mesures précédentes d'austérité prises lors du printemps 93 (désindexation des barèmes fiscaux, suppression de la pérequisition des retraites, 3% surtaxe) ainsi qu'aux mesures favorisant un transfert de richesses vers les revenus du capital tout au long des années 80.

L'opération du «pacte social» visait à produire une stabilité sociale tout en mettant sur la touche le mouvement syndical. Ceci en l'associant à une politique de régression sociale programmée rendue nécessaire par les critères de convergences de Maastricht¹. Créer un cadre politico-juridique au sein duquel il serait possible de démanteler le plus grand nombre de rigidités sociales; donner aux entreprises les moyens de faire face à la concurrence internationale sur le dos des salariés et des assurés

sociaux, ainsi que de ventiler les investissements capitalistes vers les activités plus lucratives, étaient les objectifs réels du gouvernement. Pour ce faire, celui-ci a eu recours aux mécanismes typiquement belges de fabrication de consensus: présence des relais politiques des syndicats au gouvernement et au parlement, pré-accords sur les matières négociables et non-négociables, entre les «partenaires sociaux» dans les organes de concertation, et cela dans un contexte idéologique interclassiste avec l'effervescence populaire massive lors de la mort du roi Baudouin durant l'été 93.

Le gouvernement ne s'attendait donc pas à tant de difficultés dans la mise en œuvre de son «pacte social». L'idée de «pacte social» était par ailleurs initiée par une centrale chrétienne et reprise par le gouvernement. Ce pacte se justifiait selon les partis gouvernementaux au nom du «moins mais mieux», de la «solidarité» avec les exclus (entendons la solidarité entre les exploités et ceux qui n'ont même plus le droit de l'être) et par la nécessité de «sauver la sécurité sociale». Or, déjà à l'occasion de la formation du gouvernement début 1992, le monde syndical chrétien et socialiste s'était adressé de façon unifiée à lui par le biais d'un «mémoire», refusant de payer encore les pots cassés et exigeant que «l'argent soit pris dorénavant là où il est». Avec le «pacte social», la coupe était pleine et

la base poussait le sommet syndical à l'action.

La riposte s'enclenche

Malgré une mobilisation relativement faible, la marche des jeunes contre le chômage et le racisme du 24 octobre 93 constituera un élément important dans le tournant social. Elle sera notamment marquée par la présence spontanée de quelques délégations de la métallurgie. La direction de la FGTB opéra ce tournant en deux temps, d'abord en soutenant cette initiative tandis qu'elle maintenait un certain temps encore une présence à la table de négociations autour du «pacte social». Puis s'ouvrit un débat interne aux sommets syndicaux et, dans ce débat sur la stratégie à suivre, l'ancien président de la FGTB Georges Debunne s'exprima contre une négociation à froid caractérisée comme «suicidaire», donnant ainsi un écho institutionnel à la base. En même temps, le patronat faisait de la surenchère au nom des contraintes extérieures et de la compétitivité de l'industrie. Fin octobre, la FGTB décide donc de renforcer sa position dans les négociations en appelant à une manifestation nationale le 29 octobre 93. Aïnisi, la riposte s'enclenchait du côté de la FGTB mais en rompant de fait le front commun syndical. Dans la CSC, un débat interne identique se déroulait mais une courte majorité se prononçait en faveur de la poursuite des négociations. A la manifestation du 29 octobre, 80.000 manifestants de la FGTB battent le pavé de Bruxelles. L'absence de prise de parole en fin de manifestation est révélateur du malaise au sein de la direction de la FGTB qui se trouve coincée entre agiter l'épouvantail de "l'opposition libérale caracolant en tête des sondages et prête à changer la coalition gouvernementale afin d'appliquer une politique néo-libérale à l'anglaise" d'une part, et les



mesures inacceptables et largement inacceptées par la base d'autre part. Finalement, le gouvernement constate avec la disparition de la FGTB à la table de négociation la rupture des négociations sur le «pacte social» et décide de prendre sur lui l'élaboration d'un «plan global».

Le 17 novembre 93, le gouvernement annonce les mesures du «plan global». Celles-ci sont un calque du «pacte social» moins le gel des salaires pour les années 1995-1996. A l'annonce de ces mesures, c'est au tour des syndicats chrétiens de s'ébranler. De son côté, le sommet de la FGTB tente de désamorcer la situation. Il suspend sa participation en invoquant le temps nécessaire à l'étude des mesures proposées du «plan global». Immédiatement, plusieurs fédérations (métallurgie, services publics, bâtiment, textile et chimie) et plusieurs structures régionales annoncent leur participation à ces actions des syndicats chrétiens. Le sommet syndical FGTB est débordé et tente de retrouver sa base en reconnaissant lors de son congrès statutaire du 19 novembre 93 toute participation aux grèves du 22 et 24 novembre. Dépassée par les syndicats chrétiens et par sa base militante, la direction de la FGTB opère alors un tournant de 180° en appelant d'emblée à une

grève intersectorielle et interprofessionnelle le 26 novembre 93 sous le mot d'ordre «vendredi rouge». Cet appel jouant sur le patriotisme syndical est à juste titre compris par les cadres intermédiaires comme une opération de division par le haut : la surenchère et le refus de refaire l'unité syndicale. La manœuvre sera contrée par la base et les cadres de la FGTB en modifiant le mot d'ordre de la grève en «vendredi de grève générale» et en appelant la CSC à s'y joindre. Le 22 et le 24 novembre 93, des actions et des grèves tournantes en front commun ont lieu dans les différentes provinces. Les manifestations régionales sont très bien suivies : entre 8.000 et 15.000 manifestants dans chaque grande ville. La semaine du 22 au 26 novembre sera en fait le point d'orgue du mouvement contre le «plan global». Plusieurs jonctions ont eu lieu le 24 novembre entre les cortèges régionaux syndicaux et les manifestations antiracistes des lycéens et étudiants². Le vendredi 26 novembre devenait le point culminant de la mobilisation: une grève nationale interprofessionnelle en front commun syndical. Très bien suivie : tout le pays était paralysé, les pistes de l'aéroport sont occupées,... Plusieurs entreprises de l'automobile ont fait le pont entre le 22 et le 26 novembre, les

délégations syndicales de Volkswagen-Bruxelles envoyèrent des piquets volants fermer les administrations environnantes, des heurts opposèrent à Anvers et à Gand les forces de l'ordre aux piquets de grève. Un climat de grève générale planait sur ce pays déjà si fréquemment ébranlé par cette tradition de grève de masse interprofessionnelle³. Durant cette semaine de grèves, nous assistions également à l'apparition de nouvelles formes d'action. La plupart des voies de communication — échangeurs d'autoroutes, écluses dans les ports, et surtout les entrées des zones industrielles regroupant quelques usines à haute densité technologique, jouxtant aux PME sous-traitantes et peu syndicalisées — sont bloquées par des piquets de grève intersyndicaux. Le blocage des entrées de zones industrielles provoquera un sursaut moral du patronat, s'indignant par ces actions de l'atteinte portée au «droit au travail». Les syndicalistes renvoyèrent la balle : «si les gains de productivité sont source de licenciements et profitent au patronat, aux travailleurs d'augmenter la productivité de la lutte de classe en paralysant avec peu de forces militantes beaucoup de centres d'activité.» L'usage de ces nouvelles formes d'action dévoile en effet la fragilité de la production du juste-à-temps et du flux tendu. La fragilité accrue du système flexible ne résulte pas seulement de l'absence de stocks, de la dépendance vis-à-vis des réseaux routiers et de la concentration des PME sous-traitantes, mais aussi au sein de l'entreprise même, des anciennes formes d'action comme la grève perlée gagnent en efficacité, car là aussi, il en faut peu pour dérégler complètement la production.

Suite à cette semaine d'actions, les tensions s'accroissent, surtout au sein du PS wallon qui y répond par une pression en faveur d'une renégo-



ciation du «Plan Global». De ces renégociations, peu d'informations filtrent pendant plusieurs semaines avant leur conclusion finale fin décembre. Le gouvernement Dehaene, composé des relais politiques institutionnels des piliers syndicaux chrétiens et socialistes, a pris toute la mesure de la fronde ouvrière. Toute la difficulté consistait dès lors à sortir du piège dans lequel le gouvernement s'était lui-même enfermé. Une nouvelle négociation de type «table ronde» associant directement les syndicats et le patronat était hors de question, elle avait déjà échoué avec le «pacte social». C'est donc à travers les relais organiques reliant les syndicats chrétiens et socialistes à leurs partis respectifs que les tractations devaient se faire. Mais si cette méthode de travail exposait les partis politiques gouvernementaux à la colère de leur base électorale, elle avait aussi l'avantage de prolonger en secret les négociations, permettant ainsi de calmer le jeu. Début décembre, les mesures de réaménagement du «plan global» sont rendues publiques. Le noyau dur des mesures initiales concernant les allocations de chômage, les exonérations fiscales pour les employeurs et la flexibilisation du travail, est maintenu. L'ensemble des

mesures devait être voté par le parlement mais de façon non démocratique (à l'aide de «pouvoirs spéciaux», sorte de 43bis).

Auparavant, le 10 décembre 93, une manifestation nationale appelée par la FGTB seule rassemblait 70.000 personnes, un jour sans grève mais avec rémunération des heures perdues par les participants. A la fin de la manifestation très combative, les dirigeants syndicaux donnaient rendez-vous aux manifestants pour le «mardi suivant». Il n'y eut jamais de mardi suivant... Sous couvert de «partage du travail», les partenaires sociaux ont depuis lors tenté de finaliser fin janvier un pré-accord national prévu par le «plan global» sur la baisse du temps de travail en échange de baisses des salaires et d'une flexibilisation (annualisation, travail à temps partiel, chômage temporaire, ...). Face aux difficultés de trouver un point d'entente à l'échelle nationale avec le patronat, le mouvement syndical se retrouvait placé devant le choix de relancer des luttes interprofessionnelles ou de décentraliser les négociations. Il a préféré la deuxième option, favorisant ainsi le morcèlement et le corporatisme. Depuis lors, les négociations, faute d'accord interprofessionnel



national, se sont déplacées vers les secteurs, branches et entreprises autour de «plans d'entreprises» fragmentant le rapport de forces recomposé durant l'automne chaud et qui empêcha par ailleurs les directions syndicales d'entériner l'inacceptable.

Quelques éléments de bilan

Même si la température sociale se réchauffait depuis début 93, peu d'observateurs prévoient une telle conflagration sociale au milieu d'une récession. Jusqu'à présent, de telles confrontations avaient lieu dans une situation où les syndicats étaient divisés et lorsque la social-démocratie se trouvant dans l'opposition pouvait atténuer les tensions en promettant un changement gouvernemental. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci. Cette nouvelle situation est la conséquence d'une participation plus poussée de la social-démocratie à la gestion libérale de la crise. Elle est aussi le produit du développement social et de la lutte syndicale qui a précédé la récession actuelle. En effet, une nouvelle génération de syndicalistes est apparue durant les années 80, façonnant en partie un nouveau mouvement syndical. Regroupons quelques éléments importants à ce niveau-là:

Une grande partie de l'industrie a été marquée tout au long des années 80 par des luttes importantes autour des restructurations et des licenciements. Ces actions se sont heurtées à un manque de perspectives syndicales face au chômage: la FGTB et la CSC ont raté plusieurs rendez-vous avec la lutte pour la réduction du temps de travail. Ces combats se sont déroulés dans des entreprises industrielles importantes dont la part dans l'emploi et dans la valeur ajoutée a diminué systématiquement mais qui forment malgré tout l'armature importante du mouvement syndical. Les équipes syndicales de ces entreprises ont alors utilisé la confrontation politique avec le gouvernement pour prendre une revanche sur les défaites que les patrons leur ont imposées.

Il nous faut ensuite prendre en compte la longue période de haute conjoncture entre 1986 et 1991. Durant cette période, certaines entreprises et certains secteurs ont été traversés par des grèves visant à rattraper une partie de ce qui avait été enlevé sous le gouvernement de centre-droite entre 1981 et 1987 (chrétiens-démocrates et libéraux). Cela fut aussi le cas dans l'enseignement et la santé, ce qui amena des nouvelles couches de travailleurs dans l'action syndica-

le. Un des résultats de ces vagues de luttes est que la CNE et son équivalent flamand, la LBC se positionnent sur le flanc gauche de la CSC. Globalement, un mouvement de rattrapage salarial et une recomposition des rapports de force en faveur du monde du travail s'en est suivie.

Un troisième élément concerne la situation contrastée dans les services publics (chemins de fer, poste, télécommunications,...) affaiblis après un dégraissage au niveau de l'emploi, une régionalisation ainsi qu'une préparation à la privatisation érodant la capacité de riposte, et cela malgré le rattrapage des salaires concédé par le gouvernement précédent (également chrétien-démocrate-socialiste).

Le quatrième élément, plus récent et qui prépare directement la lutte contre le plan global, est le retour d'une nouvelle politique d'austérité, et cela à partir du budget de 1992. Cette politique d'austérité coïncida avec le rétablissement du front commun syndical, résultat combiné de l'impossibilité pour la CSC de jouer seule sur ses propres relais politiques avec la démocratie-chrétienne d'une part, et de l'échec des actions solitaires de la FGTB durant la première moitié des années 80 d'autre part.

Dernièrement, des gauches syndicales sont apparues tant au sein de la FGTB qu'à la CSC. La nécessité d'actions de grève dans le renforcement de rapports de forces durant les négociations ou encore dans la riposte aux offensives patronales et gouvernementales s'est maintes fois rédémontrée. Sans pour autant s'être cristallisée, cette gauche syndicale s'affirma d'abord par le positionnement et l'orientation de fédérations ou de structures régionales.

Tous ces éléments, en se combinant, ont donné au mouvement syndical la possibilité de canaliser et de propulser l'exaspération et la combativité de la base. Une fois que la classe ouvrière a vu se dégager le chemin

de l'action, la nouvelle physionomie syndicale dessinée petit à petit ces six à sept dernières années s'est révélée au grand jour, et cela d'autant plus nettement qu'il s'agissait d'une confrontation frontale avec le pouvoir politique. L'aspect décisif reste indéniablement l'unité syndicale retrouvée, tant entre les deux grandes confédérations qu'entre le nord et le sud du pays. Soudainement, on s'est alors aperçu que cette vivacité et cette unité pouvaient remettre en route une dynamique vers la grève générale.

Les limites du mouvement

L'étendue, le degré d'intensité et la richesse de certaines formes d'actions peuvent masquer une série de faiblesses qui sont également apparues tout au long de cet automne chaud. Elles méritent un détour car elles sont significatives des difficultés que peut avoir un mouvement syndical même quand il est en mesure de se mobiliser largement pour défendre les intérêts des salarié(e)s.

A base de la mobilisation se trouvait une grande exaspération, un grand mécontentement mais pas forcément une conscience anti-capitaliste: la colère des travailleurs ciblait d'abord les spéculateurs et les profiteurs de la fraude fiscale (dont le montant voisine la rente de la dette publique). Elle ne s'opposait pas à la ligne du sommet syndical qui menait la lutte «contre une austérité inéquitable». Dans ce contexte de crise sociale approfondie, il est sans doute moins étonnant de retrouver les revendications remettant en cause la répartition inégale des richesses plutôt que l'organisation du travail. Or, cette conscience sociale s'opposant aux capitalistes «oisifs» permet aussi une récupération par l'extrême droite jouant sur un anti-capitalisme de façade.

La faible auto-organisation à la base était tangible. Quand la grève se

terminait, il y avait une attente qui n'a pas été suivie, ni par le sommet syndical, ni par des initiatives de la base. Si les délégués et les cadres intermédiaires ont poussé à l'action et ont osé déborder le sommet dans la foulée des premières manifestations, la rupture ne se fera que plus tard sur le plan politique avec l'adhésion de toute une couche de délégués syndicaux à la nouvelle formation, «Gauches Unies», regroupant les forces de la gauche radicale et les secteurs des autres mouvements sociaux (Tiers-mondistes, féministes, antiracistes).

Les 560.000 chômeurs et les 400.000 précarisés (sur 3 millions d'actifs) ont été faiblement impliqués dans le mouvement. De même, ni la jeunesse, ni les nombreux retraités, pourtant tous deux concernés par les mesures du «plan global», n'ont été mobilisés, et cela malgré leur potentiel de révolte et d'énergie⁴. Si la non-mobilisation des secteurs périphériques de la classe ouvrière est une donnée quasiment «structurelle» dans l'histoire du mouvement ouvrier belge, aujourd'hui, de par la taille de cette périphérie, cette non-mobilisation affaiblit considérablement l'impact de l'action collective des salarié(e)s dans leur ensemble.

Durant les années 80, le mouvement syndical n'a pas su adapter son arsenal revendicatif à la nouvelle conjoncture de crise. Le remplacement des politiques keynesiennes de programmation sociale par une politique d'austérité, d'assainissement budgétaire et d'offensive patronale, rencontra peu de réponses cohérentes. Tout en ayant intériorisé les impératifs du marché, le mouvement syndical a essayé de maintenir les cadres de concertation sociale en échange de l'acceptation de la flexibilité. Ce qui s'est avéré être un compromis peu opérationnel. De même, la convention collective acceptant la modération salariale afin de maintenir la compétitivité des entreprises faisait

l'impasse sur les gains de productivité élevés des dernières années. L'acceptation du postulat que toute création d'emplois n'est possible qu'en abaissant le coût de la main-d'œuvre va dans le même sens. Après l'acceptation des critères de convergence de Maastricht, il devient impossible de s'opposer sur le fond aux plans d'assainissement des finances publiques ainsi qu'au remboursement de la dette publique, réduisant l'opposition aux mesures au nom d'une «austérité équitable».

Un autre élément de faiblesse provient de l'enchevêtrement des sommets syndicaux avec les institutions étatiques. Derrière le «plan global» se trouvaient en partie ceux qui protestèrent contre celui-ci: le président de la FGTB, François Janssens, est régent de la Banque Nationale de Belgique, son gouverneur, Fons Verplaetse, est un homme de l'ACV.

La presse s'est positionnée de façon particulièrement critique vis-à-vis des actions syndicales. Une partie de l'intelligentsia et des commentateurs a stigmatisé la «soûlographie» de piquets de grève, certaines attitudes racistes ou sexistes. Il s'agissait bien évidemment d'une tentative de culpabilisation et de dénaturation des luttes sociales. Il n'en demeure pas moins que des problèmes réels existent à partir du moment où l'on est favorable à des modes d'actions qui préfigurent une société plus juste, plus égalitaire. Ces faits stigmatisés sont les indices d'une combativité biaisée, sans perspectives politiques, avec un contenu idéologique pas forcément progressiste. Plus en général, l'absence de relais dans l'intelligentsia et les milieux culturels soutenant cette révolte des salarié(e)s diminua fortement la légitimité de ce mouvement. Depuis quelques années le mouvement syndical a perdu sa position centrale dans la société civile. L'émergence de nouvelles couches très éclatées (nouvelles classes

moyennes, travailleurs indépendants, précaires, ...) ne se reconnaissant pas dans le mode d'organisation syndical ni dans son discours, favorise cette érosion de l'hégémonie syndicale. Ce que le patronat a très bien compris quand un de ses représentants, André Leysen, patron d'Agfa Gevaert, expliquait dans un quotidien flamand : «*Dans l'ère de la télécratie, les syndicats n'ont heureusement plus le même impact sur l'opinion publique...*»

En guise de conclusion

Durant les dernières années, le mouvement syndical a été bien souvent considéré comme anachronique. A en croire certains idéologues, la société «postindustrielle» vers laquelle les sociétés européennes évolueraient ne laisserait plus de place à l'action collective. Dépourvue de conscience de classe, morcelée dans des petites entreprises, soumise aux statuts flexibles, la classe ouvrière ne serait plus capable que de consommation individualiste. La lutte des classes se saurait être autre que corporatiste. Le mouvement contre le «plan global» démontre amplement l'erreur de ces assertions. En elle-même, la dualisation sociale et la japonisation de l'économie ne déterminent pas la conscience des travailleurs. Aux nouvelles technologies, au «postfordisme» ne correspondent pas mécaniquement une nouvelle identité sociale et une nouvelle conscience. Les offensives d'austérité, mêmes justifiées au nom de la «solidarité», ne restent pas sans réponses et les actions d'envergure peuvent rendre la classe ouvrière consciente de sa place dans la société bien plus vite et mieux que les longues études sociologiques. Or, si la crise et le démantèlement de l'Etat-providence ont mis le mouvement ouvrier sur la défensive, il ne faut pas pour autant sous-estimer sa capacité à surmonter par les luttes la faiblesse économique. Les formes d'actions

initiées lors de l'automne chaud le démontrent: en bloquant systématiquement les zones industrielles et les autoroutes, en menant dans certaines entreprises des grèves perlées, les travailleurs ont retourné contre le capitalisme l'arme que celui-ci a forgée pour restaurer le taux de profit: le système «fluide», le «juste-à-temps», la sous-traitance, la démultiplication des PME et les transports fréquents.

Toutefois, les potentialités révélées par les luttes sociales qu'a

connues la Belgique dernièrement n'effacent point la lourde hypothèque qui continue de menacer le mouvement syndical. Cette hypothèque est d'abord la conséquence de la panne stratégique. Les directions syndicales n'ont proposé aucune perspective, ont refusé d'aborder les questions de fond (critères de convergence de Maastricht), ont refusé de démystifier les alibis de la flexibilisation ou de la baisse des coûts de main-d'œuvre. En voulant à tout prix préserver la survie



du gouvernement de centre-gauche, les directions syndicales interprofessionnelles sont devenues les sous-traitants d'une politique de régression sociale. Pieds et mains liés à l'establishment politique socialiste et démocrate-chrétien lui-même en crise⁵, elles risquent du même coup de favoriser les expressions politiques réactionnaires, le corporatisme, le repli nationaliste tout en perdant le crédit syndical reconstitué lors de l'automne chaud.

Le syndicalisme se trouve donc à la croisée des chemins. Soit il glisse vers un affaiblissement, un éclatement et un isolement idéologique qui se traduira tôt ou tard sur le plan du nombre d'affiliés, et qui l'obligera peut-être à décréter dans l'illégalité (face à un gouvernement Berlusconi et sans aucun soutien dans l'opinion publique) la grève générale illimitée... Soit il retrouve la voie d'un syndicalisme de combat, démocratique et inclusif vis-à-vis des secteurs les plus fragilisés par la crise, s'appuyant sur ses traditions revendicatives, retrouvant une légitimité en parlant au nom de toutes et tous les opprimé(e)s et exploité(e)s, et infléchissant ainsi la dégradation lente des rapports de forces sociaux. Bref, un changement de cap nécessaire pour ouvrir la voie à une alternative au libéralisme et à la société duale.

Stefan Vandenberg

1. La Belgique est un des pays les plus éloignés de ces critères avec notamment un endettement de 130% du PNB tandis qu'il ne devrait pas dépasser les 60% selon le Traité de Maastricht.

2. Ces manifestations et grèves lycéennes étaient motivées par la commémoration du «dimanche noir», le 24 novembre 1991, jour où l'extrême droite flamande, le Vlaams Blok, passait de 3 à 10% des suffrages.

3. La Belgique reste en effet marquée par une série de grèves générales dont l'ampleur et le degré de confrontation avec le pouvoir et le patronat laissent des traces profondes dans la mémoire collective. Dans la période de l'après-guerre, des

grèves générales eurent lieu en 1950 (contre le retour du roi "collabo" membre de l'establishment économique) et en 1960-61 contre la "loi-unique". A la fin des années 70 et en 86, des mouvements de grève interprofessionnels tendaient vers des situations semblables.

4. Après les Pays-Bas, c'était au tour de la Flandre de voir apparaître lors des récentes élections européennes une liste du troisième âge «Devenir Vieux en Restant Digne» obtenant environ 4%.

5. cf. l'affaire de scandales Agusta obligeant trois ministres socialistes à démissionner; la montée en force de l'extrême droite tant en Flandre qu'en Wallonie.

Petit guide de lecture

<i>Abréviations</i>	<i>Population (1991)</i>	
ABVV Algemeen Belgisch Vakverbond (fédération syndicale socialiste flamande)	9 986 975 habitants	prend trois communautés (flamande, francophone et germanophone), dotées des compétences en matière scolaire, culturelle et personnelle. A Bruxelles, ville à majorité francophone mais située en territoire flamand, les communautés flamandes et francophones se partagent les secteurs d'activités respectifs. Parallèlement, trois régions furent mises sur pied: flamande, wallonne (incluant la communauté germanophone) et la région Bruxelles-Capitale bilingue. Les régions sont dotées de compétences en matière économique.
ACV Algemene Christelijke Vakbeweging (fédération syndicale chrétienne flamande)	dont 57,8% en Flandre	
CNE Centrale Nationale des Employés (chrétienne-francophone)	32,6% en Wallonie	
CSC Confédération Syndicale Chrétienne (francophone)	9,6% à Bruxelles	
CVP Christelijke VolksPartij (démocratie-chrétienne flamande)	<i>Population active (1990)</i>	
FGTB Fédération Générale du Travail de Belgique (socialiste)	3 764 113	
LBC Landelijke Bedienden Centrale (centrale flamande des employés chrétiens)	dont 82,1% de salariés	
PS Parti Socialiste (francophone)	17,9% d'indépendants	
PSC Parti Social-Chrétien (demo. chrét. francophone)	2,6% actifs dans le secteur I (agriculture)	
SP Socialistische Partij (PS flamand)	28,1% d'actifs dans le secteur II (industrie)	
	69,3% dans le secteur III (commerce, services et administration)	
	<i>Taux de syndicalisation (1991)</i>	
	81,6%	
	<i>Institutions</i>	
	La Belgique est une monarchie constitutionnelle fédéralisée. Suite à la fédéralisation de la Belgique, celle-ci com-	

L'AUTRE AMÉRIQUE Revue trimestrielle

L'internationalisation des entreprises ne fait aucun doute. Il semble moins sûr qu'il existe un internationalisme réel du mouvement ouvrier aujourd'hui : la chute du faux modèle dominé par la bureaucratie de Moscou laisse béante cette question pour la plupart des militants, quelle que soit leur méfiance devant les discours télévisuels. Cela rend précieux tout instrument d'information sur la réalité du mouvement syndical. Et cela souligne que nous avons eu tort de ne pas signaler plus tôt cette revue.

Pour faire connaître ce dont la presse parle fort peu au sujet des Etats-Unis, l'équipe de «*L'Autre Amérique*» fait un gros effort de documentation et de traduction.

Y ont été publiés, - n° 0 et n°1-, des textes au sujet du soulèvement de Los Angeles, notamment «*Quand les gangs de Los Angeles produisent un plan alternatif*».

Le n°2 était consacré à Malcolm X.

En ce qui concerne plus particulièrement le mouvement syndical, signalons, dans le n°3, des traductions des articles de «*Labor Notes*» : «*Sauver les emplois dans l'automobile*» renseigne sur une orientation alternative à celle de la direction du syndicat UAW; «*Coopération contre collaboration*» reprend la question de l'intervention des travailleurs et des syndicats dans la gestion des entreprises, en détaillant de multiples exemples. Dans le n°7, paru ce mois de juin, un dossier autour du secteur postal : «*Les syndicats face aux défis des nouvelles technologies et de la privatisa-*

tion», avec des extraits d'une étude économique et la publication de documents de la gauche syndicale de ce secteur.

Sur un domaine proche, qui devrait être totalement pris en charge par un mouvement syndical vivant, le n°6 de la revue apporte une masse d'information : «*Le mouvement pour la justice environnementale dans le Sud*». En effet, les minorités raciales aux Etats-Unis sont les premières à être frappées de plein fouet par la pollution; et sept mille groupes se réclamant de la justice environnementale existent, dont la revue publie le «*Manifeste*» et des reportages et bilan locaux (Floride, Kentucky, Virginie, Louisiane).

On peut vraiment se féliciter de l'existence de cette revue qui ouvre un dialogue pluriel avec l'autre Amérique.

P. C-S.

«*L'Autre Amérique*», Éditions Syllepse, 42 rue d'Avron, 75020 Paris. Abonnement pour 5 numéros : 100F.

LES PUBLICATIONS DE LA F. I. O. M

La F.I.O.M., Fédération Internationale des Organisations syndicales de la Métallurgie, demeure peu connue en France¹, bien que la CFDT et Force Ouvrière en soient membres depuis longtemps. Il s'agit pourtant de la plus vieille internationale syndicale. Créée en 1893, elle regroupe actuellement plus de 170 syndicats dans plus de 70 pays. C'est dire qu'elle est confrontée aux problèmes d'un possible internationalisme, regroupant des syndicats du Tiers-Monde à côté de ceux des USA ou d'Europe, de l'Ouest comme de l'Est. Qui, sinon la F.I.O.M. aidé à l'essor du syndicalis-

me en Corée du Sud, par exemple ? Qui apporte informations et comparaisons internationales aux diverses entreprises de l'aéronautique ?

Cette note de lecture ne peut avoir l'ambition de reprendre toutes les discussions pertinentes soulevées par elle, notamment la revendication d'une clause sociale, pour réguler le marché mondial, en liaison avec des coordinations régulières des syndicats concernés par les diverses multinationales. Toutefois, pour en débattre, il faut les connaître ...

C'est donc une raison de plus pour que le plus de syndicats ou de C.E. s'abonnent aux publications de la F.I.O.M. et en priorité au Bulletin mensuel : il regorge d'informations sur les activités syndicales, il comporte des argumentaires en faveur d'une maîtrise des conditions écologiques de la production et des éléments de dénonciations de l'organisation de la production mondiale. La F.I.O.M. publie aussi d'autres titres : manuels à l'usage de telle ou telle branche, comparaisons des conventions collectives au niveau mondial.²

Ne pas avoir signalé son existence aux lecteurs de *Collectif* devrait appeler une autocritique, si cet exercice était encore à la mode ! Signalons en effet que les militants qui le reçoivent en trouvent un usage immédiat, depuis leur information personnelle jusqu'aux bulletins d'entreprise.

P. C-S.

1- On peut consulter Denis Mac Schane : «*Réflexions sur l'histoire de la Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie*», in Guillaume Devin (éd.) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Ed. Erasmé, 1990.

2- L'adresse de la F.I.O.M. : 54bis Route des Acacias CH-1227 Genève Suisse.

René Mouriaux : *Le syndicalisme international, Que sais-je ?* PUF, 1993.

Documenté à souhait, ce petit livre vaut mieux encore par sa réflexion, à chaque paragraphe : René Mouriaux a réussi un énorme effort de synthèse mais aussi de bilan critique.

On appréciera sa volonté de montrer la diversité des visages du syndicalisme en se gardant d'un abord normatif, même implicite. La même idéologie, les mêmes structures, une coordination internationale commune ne font en effet pas une unité effective dans la pratique. À plusieurs reprises, - sous forme de remarques ironiques parfois -, l'auteur invite à ne pas s'emprisonner dans les évidences, à produire une analyse critique des réalités syndicales : «*la mauvaise santé du syndicalisme britannique trouve sa source dans les transformations de la société britannique et dans la peine à énoncer un projet social mobilisateur*»; aux USA, «*pour répondre à la crise, des dirigeants de l'AFL-CIO considèrent la coopération avec le patronat comme la seule issue (...) en revanche, d'autres choisissent la revitalisation des luttes*». Les pages au sujet de «*l'héritage syndical russe*» (pp.39-57), notamment, sont un modèle. De même que celles consacrées à faire comprendre la réalité des syndicats du Tiers Monde : exercice difficile, puisque la complexité des situations concrètes se mêle de façon parfois caricaturale aux courants internationaux. On peut regretter le caractère plus sommaire des brèves présentations au sujet de «*l'Asie en développement*». Mais bast : quelle somme d'informations en si peu de

pages, et quelle maîtrise pour présenter les problèmes de pratique et de stratégie en peu de mots !

Quant aux idéologies à la mode, elles se font étriller de belle façon, avec un souci certain de renouveler les arguments. Ainsi, au sujet du "modernisme" dans la conception des rapports sociaux, René Mouriaux note-t-il : «L'individualisme n'est pas une caractéristique de la période récente. Son avènement correspond avec la sortie du Moyen Âge, avec la rupture de l'ordre ancien et la diffusion du salariat (...) Dans "Le Peuple" (en 1846) Michelet observe que les travailleurs de son temps refusent d'être des éléments d'une classe, qu'ils entendent être des hommes. Ce qui est nouveau dans la période présente, c'est l'élé-

vation du niveau des connaissances, ce sont les possibilités de maîtriser sa vie». En conséquence, même «le retour au capitalisme, -en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est-, n'implique pas l'arrêt du mouvement social».

«Plusieurs possibles sont prévisibles, résume-t-il, le maintien du bargaining salarial, l'entrée dans un pacte social de régulation, le renouvellement de la mobilisation sociale». Ces questions interpellent les structures syndicales internationales, aux prises avec la réalité des multinationales à l'heure où la «Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) a trouvé son acte de décès en août 1991, putsch raté de Guennadi Janaiev».

P. C-S.

Courrier

de Jean-Michel Tissier
(Oullins)

Je suis un des animateurs du collectif Sud Ouest Lyonnais d'AC!, pour ne pas dire l'initiateur de ce collectif qui regroupe actuellement une petite dizaine de militants et environ 25 à 30 personnes venus aux différentes réunions du collectif. Ce collectif est composé de retraités, de salariés, non syndiqués, de précaires, de militants syndicaux issus de la C.G.T., de la CFDT, de la FSU, d'associations de chômeurs et de chômeurs atomisés.

Pour ma part, je suis chômeur de longue durée et j'ai participé quelques jours à la marche Sud Est entre Bollène et La Voulte ainsi qu'entre Vienne et Vaulx en Velin et bien entendu à la manif du 28 mai.

Malgré un succès incontestable auprès des médias, la marche et la manif (...) n'ont regroupé en tout et pour tout que quelques dizaines de milliers de manifestants, ce qui est peu vu le nombre de chômeurs et de précaires, de syndicalistes, et les politiques se comptant sur les doigts de la main. Ne voulant pas tomber dans le triomphalisme exacerbé, cette manif est pour moi un quart de réussite et ce même mouvement n'a que 6 mois d'existence. Je dirais donc si nous voulons réussir sur nos objectifs de lutte et pour les mesures d'urgence ce n'est qu'un combat, continuons le début.

Dans tous les cas de figures, il faut remettre les choses à la rentrée de septembre car c'est toujours pendant les vacances d'été que le gouvernement sort des décrets

ou des lois qui désavantagent les chômeurs. Une récente déclaration de l'INSEE parue dans le Progrès de Lyon dit que les chômeurs touchent trop d'allocations chômage et qu'il fallait par conséquent les diminuer, et ce pour la simple raison que cela n'incitait pas les chômeurs à la recherche d'un emploi.

En ce qui me concerne je suis chômeur de longue durée et je ne perçois que 83,50F par jour et j'arrive tout juste à vivre (à survivre) quand je retire le loyer de 1000F, il ne reste pas grand chose. Donc, mon avis est de continuer les initiatives pendant les vacances d'été dans les villes, les campagnes et sur les lieux de villégiatures des vacanciers (là où les salariés sont nombreux mais où les chômeurs n'y sont pas parce qu'ils ne partent pas). Il faut aussi continuer les initiatives pour la gratuité de tous les frais liés à la recherche d'emploi (transport, timbres, téléphone, Minitel). Vous me direz que cela paraît difficile car les militants, la plupart des salariés partent aussi pour se changer les idées. Oui, mais les chômeurs ne partent pas. Quand il y a urgence il faut sacrifier sur ses loisirs et rester mobilisé. En fait, je vous avouerais que je ne suis pas parti en vacances depuis plus de 5 ans, que je ne pratique plus mon sport préféré (l'escalade). Eh oui, c'est la dure réalité du chômage.

J'ai aussi une suggestion à vous faire que je demande à être transmise aux quelque 300 collectifs AC : Organisons des caisses de solidarité pour les chômeurs des collectifs les plus démunis ainsi que pour nos amis SDF.

En effet, cette idée me paraît intéressante à plus d'un titre

en raison de la création des caisses de solidarité par des travailleurs en grève longue ou même historiquement parlant par la création des Bourses du Travail.

En ce moment, en tant que militant AC, je suis un peu au bout du rouleau et d'ici peu mes ressources vont encore diminuer vu que je ne toucherai plus que l'Allocation Spécifique de Solidarité. Alors, s'il vous plaît, chers amis et camarades, aidez-moi matériellement, financièrement, en m'envoyant des chèques de soutien ou de la nourriture afin que je puisse continuer à vivre et à continuer mes demandes de recherche d'emploi.

J'ai un besoin urgent et pressant de 1000F pour la fin du mois car en ce moment il ne me reste que 70F sur mon compte et 70F en poche. Merci d'avance et longue vie à AC!

de Pascal Devoille (Prades
d'Aubrac)

Le journal "La Marche" est un supplément à la revue "Collectif" (si j'ai bien compris). Pouvez-vous m'envoyer un exemplaire et tous documents expliquant vos engagements et vos ambitions.

Je précise que je suis artisan et donc non touché par le chômage (actuellement ...) et que mon désir d'adhérer à AC! est simplement pour vous soutenir et permettre d'informer les habitants de ma région de vos actions. Je suis personnellement convaincu que la seule solution au chômage, création inacceptable de notre société, est le partage du travail et des revenus de l'ensemble de la population.

Amicalement.

de Louis Aminot,
Maire-Adjoint de Brest

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,
Je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être,
Si vous avez le temps...
Vous m'avez convié
A la mise à flot du P.A.N.¹
Charles de Gaulle.
Je me suis récusé.
Je n'ai donc pas rejoint les
vôtres,
Ceux qui assurent "notre"
sécurité
Ou ceux qui en sont chargés...
(Au risque d'oublier
Le reste de la planète).

Monsieur le Président,
Permettez-moi seulement
-Une fois n'est pas coutume-
De vous dire pourquoi
A ces festivités
Je ne me rendrai pas.

En affirmant fièrement
Votre hantise des essais,
Que j'ai tant combattus,
Vous m'avez rassuré
Le cinq mai dernier.
Comme nous l'avons compris
Par votre intervention,
Ne faisons pas rimer
Nation et déraison.
Aux peuples qui se déchirent,
Alger, Aden, Bosnie,
La meilleure de nos armes
Est la diplomatie.
Quand j'observe le monde
De Capetown à Jéricho
La paix prend place des
bombes.
Alors si la sécurité
A laquelle je me réfère
N'est pas un vilain mot,
Ne l'assimilons pas
Avec le nucléaire.

Monsieur le Président,
La France de demain
Saura bien rayonner
En laissant de côté
La course à l'armement.
En ayant réfuté
Les frappes chirurgicales,
Vous condamnez sûrement
L'emploi du nucléaire,
Ce nucléaire "pré-stratégique"

Qui incombe tant au P.A.N.

Monsieur le Président,
S'il faut prôner la force
Pour régner sur les mers,
Je ne veux pas le faire
A la veille d'un huit mai.
Car si ce jour de gloire
Incarné la liberté,
Je n'oublierai jamais,
En tant que citoyen
Ce qu'impliquait
Le militarisme poussé à ces
excès.
A l'heure du souvenir,
Je ne suis pas sur Terre
Pour déifier les armes
Que recueillent nos marins.
Si c'est bien un outil,
Ce ne peut être le mien.
La France est bien trop fière
Pour jouer de l'atome
Et de la canonnière.

Monsieur le Président,
Le Tiers-Monde nous regarde,
Ne le bafouons pas!
J'ai toujours cru pourtant
Que c'est bien indécent
De tant faire parader
Nos vaillants équipages
De Brest à Toulon
Et dans d'autres parages.

Comparons notre P.A.N.
A ceux qui lui résistent,
Ces réfugiés du Sud
De la Méditerranée.
Ce combat inégal
Des riches contre les opprimés
Me paraîtra toujours
Un peu trop insolent.
Le niveau de vie
De nos deux mille marins
Sera mille fois celui
De tous ces riverains.

Monsieur le Président,
Je ne peux cautionner
Cette croisade exotique.
Elle ressemble tellement
Au monde d'avant-hier.
Pour promouvoir la paix,
Il est d'autres moyens,
Sans bouc émissaire,
Sans Porte-avions nucléaire.

Recevez, Monsieur le
Président,
mes salutations respectueuses.

1. Porte-avions nucléaire

BULLETIN D'ABONNEMENT

<p>TARIF</p> <p>1 AN — 4 NUMÉROS</p> <p>Normal 120 F <input type="checkbox"/></p> <p>Soutien 200 F <input type="checkbox"/></p> <p>Réduit 80 F <input type="checkbox"/></p> <p>(bas revenus, SMIC, chômeurs, étudiants)</p> <p>Diffusion 220 F <input type="checkbox"/></p> <p>(2 exemplaires)</p> <p>Chèques à l'ordre de "COLLECTIF"</p>	<p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ Localité : _____</p> <p>Secteur d'activité : _____</p> <p>Syndicat ou association : _____ (facultatif)</p> <p>Abonnement à compter du N° : _____</p>
<p>A RETOURNER</p> <p>COLLECTIF — B.P. 74 — 75960 PARIS cedex 20</p>	

J•U•I•L•L•E•T

“Monsieur le ministre, au secours! La majorité des enseignants sont des femmes qui ne veulent pas rentrer dans leurs foyers! Une forte minorité de jeunes enseignants sont des immigrés de la deuxième génération qui ont l'intention de rester français! Et parmi les maîtres-auxiliaires, que vous recrutez pour ne pas avoir à créer de postes, il y a des étrangers qui n'ont pas l'intention de rentrer dans leur pays parce qu'ils croient mériter par leur travail de rester en France! Si l'on ajoute ceux qui n'ont pas passé leur première communion...”

Le ministre de l'Intérieur a entendu ce pathétique appel. Il a lâché ses mercenaires, abrités derrière lois Pasqua, décrets et circulaires, pour organiser la chasse aux maîtres-auxiliaires (M.A.), non pas clandestins, mais officiellement recrutés par le ministre de l'Education Nationale. Plusieurs centaines d'entre eux vivent dans l'angoisse de la privation d'emploi et de l'expulsion.

Situation d'urgence qui a déjà suscité une riposte unitaire : un collectif national pour la défense des élèves, lycéens, étudiants, M.A. et contractuels étrangers menacés d'expulsion s'est constitué. Des comités de soutien et un réseau de vigilance sont en place. Mais rien ne garantit que ces expulsions ne seront pas prononcées pendant l'été ; tout laisse à penser que la purification pédagogique de l'Education Nationale, cumulant l'exclusion des élèves d'origine étrangère et la constitution d'un fichier réservé aux auxiliaires étrangers, sera intensifiée.

Certaines menaces d'expulsion sont en cours d'exécution, après avoir été différées “pour ne pas perturber l'organisation des cours”, comme on peut l'apprendre dans une déclaration émanant de la préfecture d'Eure-et-Loir. Décidément, les petits papons - du nom d'un célèbre préfet connu pour son zèle administratif - se forment jeunes : il est vrai que leurs maîtres ne sont pas auxiliaires et étrangers, mais titulaires et français ; pas enseignants, mais ministres.

Pour pouvoir être ignoble, il faut savoir être retors. Passons sur le détail des chausse-trapes administratives. La logique en est simple : pour avoir une carte de séjour, il faut avoir un emploi ; pour avoir un emploi, il faut avoir une carte de séjour ; et au cas où vous avez une chance d'obtenir un emploi, l'ANPE vous répond que ce sont les français qui sont prioritaires, et le Rectorat vous informe qu'il n'est pas en mesure de savoir s'il aura besoin de vous en septembre. Vous espérez un délai ? Méfiez-vous : la concertation interministérielle, qui a accordé une trêve de quelques mois, vient comme par hasard à expiration à la fin juin, date d'ouverture des chasses estivales : l'expulsion des sans-logis hors de leurs abris précaires, et des M.A. hors du territoire français.

Droit d'enseigner, droit du sang ?

Mais quelle que soit la saison, il est inutile de finasser sur les arguments : il suffit d'invoquer la lutte contre le chômage et de sussurer que le licenciement des uns fera le bonheur des autres. Le cynisme technocratique est alors à son zénith. Comme si la catastrophe que représente l'expulsion pour un M.A. étranger pouvait éviter la détresse d'un cadre français! Chacun sait que les M.A. n'existent que pour éviter des créations de postes de titulaires ; que les heures supplémentaires n'existent que pour éviter de créer des postes d'enseignants ; et que l'éviction des M.A. étrangers n'existe que pour éviter...de supprimer l'auxiliariat et les

heures supplémentaires. Bref, en tout cela, il n'est question que de créer des emplois sans créer d'emplois.

La recette est éprouvée : faute de pouvoir faire reculer le chômage, il faut savoir faire avancer la démagogie. C'est pourquoi on ne s'est guère embarrassé d'arguments pédagogiques. A qui fera-t-on croire que le principe de la préférence nationale, en soi dénué de toute valeur, doit prévaloir sur le principe de la compétence professionnelle ? Il paraît que devenir français se mérite : chacun sait quel prodigieux effort il faut accomplir pour sortir d'un ventre tricolore. Mais ce qui est désormais officiel, c'est qu'être enseignant se mérite d'abord pour la même raison : la première compétence requise est de naître français. A vérifier, de toute urgence.

Pas besoin pour cela de jurys d'examens ou de concours : les auxiliaires de l'Education Nationale seront pris en charge par les auxiliaires de la démagogie, ce cancer qui prolifère dans toutes les sphères de la vie sociale et atteint l'Ecole de plein fouet. Chacun peut lire dans son Bayrou - cette copie falote de Jules Ferry - que les enseignants doivent former des citoyens. Comment ? En leur proposant comme modèle de République citoyenne un Etat qui répudie des enseignants, et comme leçon d'instruction civique la politique du Kleenex. Chacun peut soupçonner, même sans avoir lu son Bayrou, que le savoir n'a pas de frontières. Conséquence ? Si les connaissances n'ont pas besoin de passeport, ceux qui les transmettent doivent posséder passeport et visa. Pas un titre d'aptitude, non : un visa!

Nous avons refusé que l'Etat répare les toitures des écoles privées : question de principe! Nous ne pouvons pas accepter que tout soit laïc à l'Ecole, même les bâtiments, mais excepté le recrutement des enseignants. Nous ne pouvons pas accepter que le droit d'enseigner relève, après la nationalité elle-même, du “droit du sang”. Question de dignité, pour tous.

Aude Martinez